



Assemblée générale

Distr. générale
23 septembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Sixième Commission

Questions renvoyées à la Sixième Commission

Lettre datée du 20 septembre 2013, adressée au Président de la Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions prises par l'Assemblée générale, à la 2^e séance plénière de sa soixantième-huitième session, qui s'est tenue le 20 septembre 2013, concernant les questions renvoyées à la Sixième Commission (voir annexe).

Je souhaite appeler votre attention sur les parties pertinentes des sections III et IV du rapport du Bureau ([A/68/250](#)) concernant les ordres du jour des grandes commissions.

J'appelle également votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, qui figurent à la section II du rapport susmentionné. Ces recommandations ont été également approuvées par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière.

(Signé) John W. Ashe



Annexe

Questions renvoyées à la Sixième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

F. Promotion de la justice et du droit international

2. Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite [point 77].
3. Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies [point 78].
4. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante-sixième session [point 79].
5. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [point 80].
6. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de ses soixante-troisième et soixante-cinquième sessions [point 81].
7. Protection diplomatique [point 82].
8. Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages [point 83].
9. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [point 84].
10. L'état de droit aux niveaux national et international [point 85].
11. Portée et application du principe de compétence universelle [point 86].
12. Le droit des aquifères transfrontières [point 87].

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

13. Mesures visant à éliminer le terrorisme international [point 110].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

14. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 122].
15. Planification des programmes [point 135].
16. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 143].
17. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [point 166].
18. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique [point 167].

19. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques [point 168].
 20. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Chambre de commerce internationale [point 169].
 21. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Institut international pour l'unification du droit privé [point 170].
 22. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Académie internationale de lutte contre la corruption [point 171].
 23. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Agence intergouvernementale panafricaine eau et assainissement pour l'Afrique [point 172].
 24. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Global Green Growth Institute [point 173].
-